

Comité Départemental des Pêcheurs Plaisanciers des Côtes d'Armor
Mairie de Plouézec 22470 Plouézec ([site Fédération : fnppsf.fr](http://fnppsf.fr))

L'Archipel Libre
BP 02 22700 Perros-Guirec ([site : archipel-libre.org](http://archipel-libre.org))

Sept Iles 2000
98, rue de La Clarté 22700 Perros-Guirec ([site : 7iles2000.org](http://7iles2000.org))

Les Amis de l'Île aux Moines
3, rue du Quartier Maître Anquetil 22700 Perros-Guirec

Le 14 février 2008

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Préfet Maritime,
Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor,

La mise en place assez précipitée de sites Natura 2000 en mer, sur la côte de Granit Rose, sur le Trégor Goëlo et sur la zone allant du Cap Fréhel à la pointe de Saint Cast ainsi que l'annonce d'éventuels parcs marins entre la baie de Morlaix et la presqu'île du Cotentin, sont des projets qui nous concernent tous et suscitent au sein de nos associations une réelle inquiétude. Cette inquiétude résulte en grande partie de déclarations assez contradictoires faisant suite à la réunion d'information de Penvenan, à laquelle nous étions présents et qui s'était voulue rassurante.

Dans un quotidien régional du 17 janvier 2008, le représentant de la DIREN affirme en effet que ces sites ne seront ni des parcs marins ni des réserves, qu'il n'est pas question de sanctuariser, et que les activités humaines seront intégrées dans la démarche. En ce qui nous concerne nous souscrivons volontiers à ce programme, qui correspond bien à la philosophie de Natura 2000 qui recherche un équilibre entre une nécessaire protection de l'environnement et le respect des activités humaines traditionnelles de travail et de loisirs.

Mais la veille, le 16 janvier 2008, le Chargé de Mission à l'agence des aires marines protégées, évoquait dans le même journal la possibilité de création d'un second parc marin en Bretagne nord. Toujours dans ce même quotidien, et à la même date, l'éventualité d'une extension sur la zone marine de l'actuelle réserve des Sept Iles était reprise alors que cette extension à l'étude depuis près de dix ans avait été bloquée par la Préfète des Côtes d'Armor qui avait pris acte de l'absence totale de justifications écologiques clairement identifiées.

Nous souhaiterions donc que l'administration adopte des positions plus claires qui nous permettraient de nous déterminer, en pleine connaissance de cause, pour la coopération ou l'opposition.

En ce qui nous concerne, nos associations qui regroupent près de huit mille adhérents ont une position sans équivoque : de même que nous avons participé sans réserve et avec assiduité au travail des différentes commissions chargées de l'élaboration des DOCOB permettant la mise en œuvre de Natura 2000 sur la partie terrestre et littorale, nous participerons avec la même bonne volonté à la mise en place de Natura 2000 en mer et aux comités de pilotage associés. Nous refuserons toutefois de voir Natura 2000 dériver de sa position équilibrée entre la nécessaire préservation de notre environnement et le respect des activités traditionnelles, vers des parcs marins ou plus encore vers des réserves qui conduisent à l'annexion d'un patrimoine qui doit rester ouvert à tous.

Nous souhaiterions donc que l'administration en charge du dossier clarifie ses positions, afin que nous puissions souscrire ou non à un contrat sans équivoque.

Il apparaît de toute façon aux personnes raisonnables que la superposition actuelle de zones protégées, aux statuts différents et plus ou moins heureusement imbriquées, nuit, non seulement à l'information honnête due aux populations concernées, mais aussi probablement à l'efficacité d'un système qui ne peut fonctionner harmonieusement en dehors d'une relation de confiance entre les différents partenaires.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet Maritime, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor, l'assurance de notre haute considération.

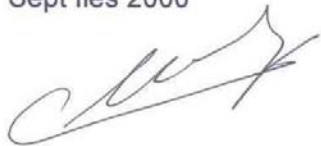
Loïc RIVOALLAN

Président du Comité des Associations
Des Plaisanciers et Pêcheurs Plaisanciers
Des Côtes d'Armor



Camille MANGEL

Président de l'Association
Sept Iles 2000



Patrick LAPORTE

Président de l'Association
L'Archipel Libre



Francis KERAUDREN

Président de l'Association
Les Amis de l'Île aux Moines



Copie : Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement